



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

SESSION 2008

**B.P. Monteur en installations de génie climatique**

**EPREUVE E.2**

**Etude, mise en œuvre et confinement des fluides**

**Durée : 3 h - Coefficient : 2**

**Etude, mise en œuvre et confinement des fluides**

Cette épreuve est réalisée en 2 parties :

1) **Epreuve écrite :**

1.1 : Etude et réalisation d'une partie d'installation  
( durée : 2 heures - coef. : 1 ) / 20

1.2 : Confinement des fluides  
( durée : 1 heure - coef. : 1 ) / 20

**TOTAL : Epreuve écrite ( durée : 3 heures – coef. : 2 ) / 20**

2) **Epreuve pratique :**

Réalisation et mise en œuvre

**TOTAL : Epreuve pratique ( durée : 17 heures – coef. : 5 ) / 20**

DANS CE CADRE  
NE RIEN ECRIRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous-épreuve :	
NOM :	
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	n° du candidat
Né (e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
Examen :	Série :
Spécialité/option :	
Repère de l'épreuve :	
Epreuve/sous-épreuve :	
(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)	
Note : / 20	Appréciations du correcteur :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

**A L'ATTENTION DES SURVEILLANTS DES EPREUVES E2**

**EPREUVE ECRITE**

Donner l'ensemble des sujets numérotés de 1/7 à 7/7 correspondant à :

**1<sup>ère</sup> partie : Etude et réalisation d'une partie d'installation**

Durée : 2 heures - coefficient : 01

**2<sup>ème</sup> partie : Confinement des fluides**

Durée : 1 heure - coefficient : 01

***En fin d'épreuve, récupérer tous les documents***

Code examen : 45022708	<b>BP Monteur en installations de génie climatique</b>	DOSSIER REPONSE SESSION 2008
<b>E.2 : Etude, mise en œuvre et confinement des fluides - unité 20</b>		
Durée de l'épreuve : 3heures	Coefficient : 2	DR 1/7

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

## **EPREUVE ECRITE**

### **PREMIERE PARTIE**

#### **1.1 ETUDE ET REALISATION D'UNE PARTIE D'INSTALLATION**

**Question N°1** : Déterminer la matière d'œuvre nécessaire à la réalisation de l'ouvrage. /07 pts

**Question N°2** : Mode opératoire d'un piquage en gueule de loup. /06 pts

**Question N°3** : Développement d'un piquage en té 131. /07 pts

**TOTAL : /20 points**

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

## ETUDE ET REALISATION D'UNE PARTIE D'INSTALLATION

### Question n°1 :

NOTE /07

### ON DONNE :

- ▶ La vue de face, de gauche, de dessus de la pièce à réaliser (Doc-Technique 5/6).
- ▶ Un tableau récapitulatif des rayons de cintrage pour les courbes à souder en tube acier. (Doc-Technique 4/6).
- ▶ Un tableau récapitulatif de l'encombrement des différents accessoires. (Doc-Technique 4/6).

### ON DEMANDE :

- ▶ Déterminer la matière d'œuvre nécessaire pour réaliser l'ouvrage dans le tableau ci-joint. (Doc-Réponse 4/7).
- ▶ Préciser les longueurs de tube pour chaque diamètre, le type et la quantité de raccords à utiliser, la matière d'œuvre nécessaire à la fabrication des supports et à la fixation de l'ouvrage.

### ON EXIGE :

- ▶ Une précision de 10% pour les longueurs de tube.
- ▶ Un quantitatif exact des différents accessoires.
- ▶ Le détail des calculs. (Doc-Réponse 3/7).

### Détail des calculs :





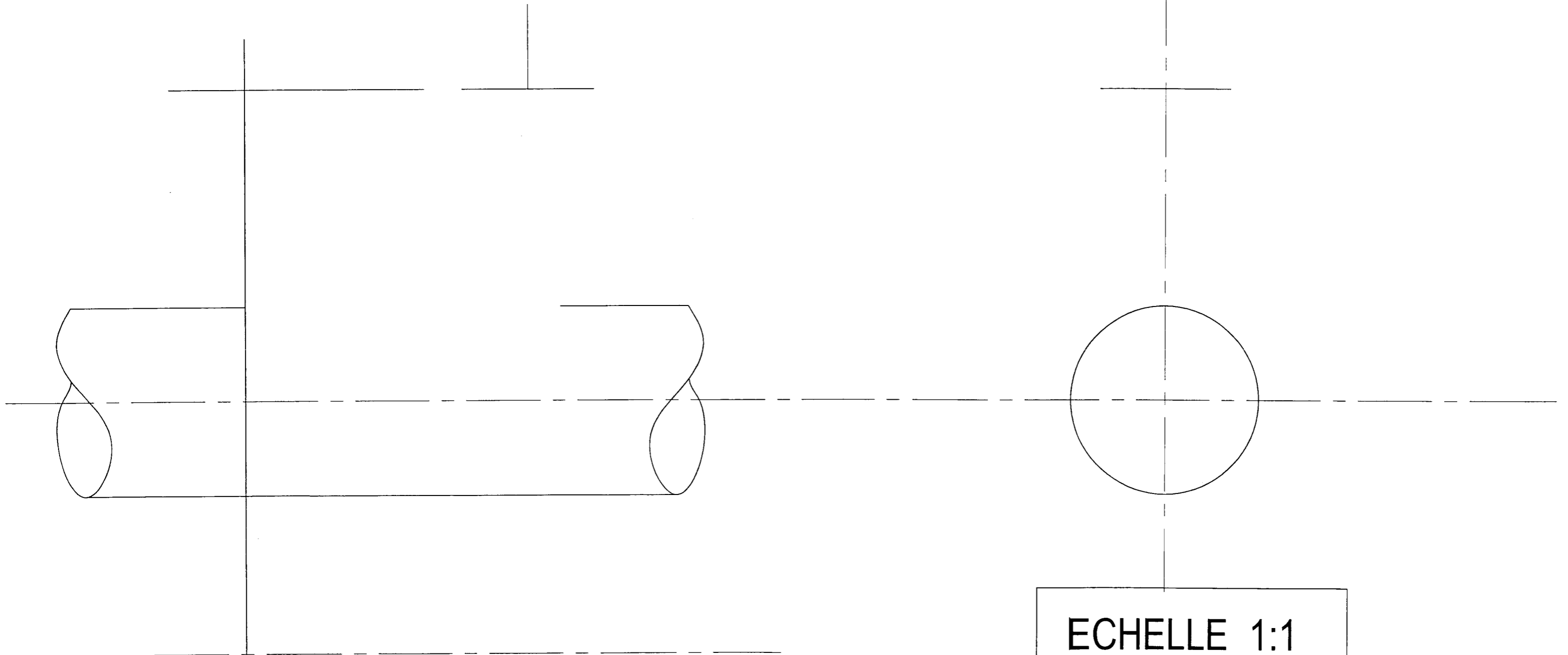


NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

VUE DE FACE

VUE DE GAUCHE



DEVELOPPE DE LA PENETRATION

Code examen : 45022708

B.P. Monteur en installation de génie climatique

E.2 Epreuve écrite

S. 2008

DR 7/7

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.